



Papeete, le 12 mars,

A Madame la Ministre,

s/c De Monsieur le Directeur de la DGEE

Nous avons décidé de vous faire parvenir ce courrier afin de vous alerter de l'inquiétude de la communauté scolaire polynésienne au lendemain de l'annonce du premier cas avéré de Covid-19 sur le Territoire.

Sans céder à un catastrophisme exagéré, qui serait anxiogène et contre-productif, il nous paraît indispensable, cependant, de prendre, dans l'Education en Polynésie, des mesures de protection des agents et des usagers, telles que la fermeture localisée d'établissements dans les îles exposées.

Si la morbidité exacte du virus demeure encore inconnue, en l'absence de tests de masse et compte-tenu du nombre de cas asymptomatiques ou faiblement symptomatiques tout particulièrement chez les enfants et les adolescents, elle ne peut être négligée, en particulier pour les agents les plus âgés ou présentant des pathologies telle que le diabète, goutte, BPCO, RAA..

Nous avons tous reçu les préconisations prophylactiques dans nos établissements.

Mais, pour une très grande majorité de nos collègues, ces mesures n'endigueront pas la propagation de ce virus. Nous savons que les mesures « dites barrières » telles que se laver soigneusement et régulièrement les mains, tousser dans son coude, éviter de porter les mains au visage, éviter les contacts interpersonnels sont autant de précautions complexes voire impossibles à mettre en œuvre pour un enfant ou un adolescent. D'autre part, nous portons à votre attention le fait que la transmission peut s'effectuer par l'intermédiaire des surfaces et pas seulement par contact direct avec un individu atteint. Dans nombre d'établissements de notre territoire, nos collègues nous signalent que les conditions élémentaires d'hygiène ne sont pas remplies : détériorations des installations sanitaires, savon inexistant, eau saumâtre, manque de papier hygiénique, problème des passages en cantine des élèves et des surfaces à désinfecter trop nombreuses pour un personnel de service parfois réduit et déjà très occupé.

Par ailleurs, les élèves sont transportés par bus ou truck où les contacts sont impossibles à éviter.

Au quotidien, même si des mesures prophylactiques rigoureuses sont préconisées celles-ci se feront au prix d'une surcharge de travail dont les agents ne pourront s'acquitter.

L'ensemble de ces éléments appelle une vigilance, dont vous avez conscience bien entendu mais il nous apparaît, au regard de la pandémie mondiale en cours, qu'il faille reconsidérer la fermeture des établissements scolaires les plus exposés à cette heure, au nom du principe de précaution et ce d'autant plus que toutes les sorties et voyages scolaire ont été suspendus en Polynésie.

Nous vous remercions, par avance, de l'intérêt que vous porterez à notre courrier, et vous prions d'agréer mes sentiments dévoués.

Alexandra Lanté

pour les syndicats de la FSU de La Polynésie française.